



PROGRAMME CAP 2

COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DU REGIME RETRAITE ET GERER SA FIN DE CARRIERE PROFESSIONNELLE

Date : {adf_date_debut} au {adf_date_fin}

Lieu : {adf_lieu}

Fil Rouge : {adf_fil_rouge}

Le {adf_date_debut}	Le {adf_date_fin}
<p>8h45 Accueil des Participants Intervenante : : {adf_fil_rouge}</p> <p>9h00 – 10h45 LA RETRAITE, UN AVENIR A CONSTRUIRE Les attentes des seniors Connaissance de soi Longévité, un défi à relever Gestion du temps {#formateurs} Intervenant(e) : {formateur_1_prenom} {formateur_1_nom}</p> <p>11h00 – 13h00 LA CESSATION D'ACTIVITÉ VUE PAR LES PARTICIPANTS LES PERTES ET LES GAINS Exposé et débat</p> <p>13h00 – 14 h30 DÉJEUNER COLLECTIF</p> <p>14 h30 – 17 h30 LES NOUVELLES RESSOURCES La retraite Sécurité Sociale Les retraites complémentaires Intégrer ses futures modalités de rémunération Comprendre les principes fondamentaux des régimes de répartition Intervenant(e) : {formateur_1_prenom} {formateur_1_nom}</p>	<p>8h30 – 10h45 Environnement familial Le couple, les enfants, les petits-enfants, Les parents Environnement social Les amis, les voisins, les activités, le bénévolat Intervenant(e) : {formateur_2_prenom} {formateur_2_nom}</p> <p>11h00 – 13h00 DEVENIR ACTEUR DE SA SANTÉ Bien dans sa tête, bien dans son corps Santé et hygiène de vie Prévention des risques Intervenant(e) : {formateur_3_prenom} {formateur_3_nom}</p> <p>13h00 – 14 h30 DÉJEUNER COLLECTIF</p> <p>14h30 – 16h30 TRANSMETTRE SES BIENS ET SON PATRIMOINE Comprendre les règles qui régissent les régimes matrimoniaux, les donations, les successions Intervenant(e) : {formateur_1_prenom} {formateur_1_nom}</p> <p>17h00 - FIN DE LA FORMATION</p>

Public concerné et prérequis : seniors collaborateurs âgés de 58 ans et plus justifiant d'une expérience professionnelle. Être adhérent.

Objectifs : **Module Retraite** : S'informer sur les démarches liées au départ à la retraite (Les principes fondamentaux de la retraite par répartition : comprendre le fonctionnement du régime de base et des régimes complémentaires Agirc-Arrco, quand et comment faire valoir ses droits, évaluer le montant de ses futures ressources.)

Module Psycho-social : Savoir organiser sa fin de carrière (Se définir un projet associatif : présentation des actions de bénévolat et des Relais Amicaux Malakoff Humanis)

Module Patrimoine et Successions : Bien gérer son patrimoine (Se protéger et protéger les siens : savoir évaluer ses besoins en matière de protection sociale, connaître la législation en matière de succession)

Module santé : Prendre soin de sa santé (Les clefs de la prévention et du bien vieillir, ou comment être acteur de sa santé en anticipant son vieillissement)

Durée de la formation : 7 heures X 2 jours soit 14 heures

Modalités pédagogiques : Animation et coordination par un formateur, intervention de plusieurs professionnels (professionnels de santé, notaire, professionnels de la retraite)

Moyens et supports pédagogiques : Illustration par des power point et documentation remis aux participants, questions réponses.

Accessibilité : Si un bénéficiaire a des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez nous contacter au préalable afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter l'action de formation.